

# ENQUÊTE PUBLIQUE

## RELATIVE AU RAPPORT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2014-2020

Application des dispositions de l'article D.29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet assimilé à la catégorie A.2. (art.D.29-1§3 du Livre Ier du Code de l'Environnement)

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative à l'objet susvisé, dans le cadre de la directive (CE) n° 2001/42 relative à l'Évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement.

Les documents sont consultables à l'administration communale de 6970 Tenneville, route de Bastogne n°1 ou sur le site internet <http://agriculture.wallonie.be/pwdr>

L'enquête publique a pour but de recueillir l'avis de la population. La durée de l'enquête est de **45 jours**.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations orales et écrites peuvent être adressées/formulées auprès de
<b>28/02/2014</b>	<b>10/03/2014</b>	<b>24/04/2014</b>	Administration communale, Service urbanisme, route de Bastogne 1 6970 Tenneville <b>Le 24/04/2014 à 10h45</b>	<b>Collège communal</b> Route de Bastogne 1 - 6970 Tenneville <b>DGARNE</b> SPW – DGARNE – Département des Programmes européens et des Accords internationaux – Chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur (à l'attention de M. S. Braun) <b>Mail</b> serge.braun@spw.wallonie.be

Le dossier peut être consulté à TENNEVILLE, Maison communale, route de Bastogne n°1 chaque jour ouvrable, de 9.00 heures à 11.00 heures et de 14.00 heures à 15.30 heures, et sur rendez-vous à prendre au 084/45.00.40 ou 084/45.00.53; excepté jours fériés, congés légaux et fermeture exceptionnelle. Contact : service urbanisme.

Toute personne peut adresser/formuler ses observations écrites ou orales jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

A **Tenneville**, le **28 février 2014**.

Le Directeur général,  
(s) **Jacques PAQUAY**

Le Bourgmestre ff,  
(s) **Nicolas CHARLIER**